

PUBLICATION IMMÉDIATE

LE CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS ADOPTE DES MESURES EXCEPTIONNELLES POUR SOUTENIR LE PERSONNEL DE QUATRE DE SES HÔPITAUX ET MAINTENIR L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES

Sherbrooke, le 14 février 2018 - Devant l'achalandage dans certains de ses hôpitaux et l'essoufflement des équipes sur le terrain, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS met en place dès maintenant et jusqu'au 11 mars prochain, des mesures afin de soutenir son personnel, tout en s'assurant de maintenir la qualité et la sécurité des soins et des services à la population.

Depuis les dernières semaines, l'affluence aux urgences et les besoins d'hospitalisation sont tels que le personnel a été sollicité pour du temps supplémentaire afin de répondre aux besoins. « Nous souhaitons réduire la pression et soutenir nos équipes qui font déjà preuve d'un grand dévouement envers les usagers des services », a indiqué en point de presse le directeur des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques, Gilles Michaud.

Modulation de certaines activités jusqu'au 11 mars 2018

Une série de mesures sont mises en œuvre afin de limiter le niveau d'activité dans quatre des hôpitaux du CIUSSS de l'Estrie - CHUS : Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins, Hôpital de Granby, Hôpital Fleurimont et Hôtel-Dieu de Sherbrooke. « Les débordements dans les urgences sont symptomatiques d'un phénomène plus large, en lien avec la disponibilité des lits de courte et de longue durée dont la gestion doit se faire en adéquation entre les besoins de la population et la capacité d'accueil des hôpitaux. « C'est ce qui nous amène à réduire le niveau d'activité de nos plateaux d'interventions chirurgicaux et non chirurgicaux », a poursuivi le directeur général adjoint du programme santé physique générale et spécialisée et à la mission universitaire docteur Stéphane Tremblay.

« Il est important de préciser que tout patient présentant une condition urgente sera pris en charge selon nos standards de pratique », a rassuré Rémi Brassard, directeur général adjoint programmes sociaux et de réadaptation.

Outre le ralentissement de certaines activités non urgentes, d'autres solutions sont envisagées. Des demandes d'augmentation de l'accès aux plages horaires ont également été demandées aux GMF du territoire. Les mesures annoncées visent à soulager des secteurs d'activités de la pression de l'ouverture de lits additionnels de courte durée sous différentes formes.

Un aidant par patient

Les salles d'urgence étant bondées, un appel à la population pour limiter à un seul accompagnateur par personne malade à l'urgence a aussi été fait par monsieur Rémi Brassard.

En plus de rendre des lits d'hospitalisation disponibles, l'ajustement d'activités permettra un réaménagement du travail. D'autres mesures seront également prises ou sont en évaluation dont l'ouverture d'unités de débordement et le recours au soutien de personnel par d'autres titres d'emploi pour soutenir notamment les infirmières.

L'annonce de ces mesures est indépendante de la situation financière de l'établissement et est prise uniquement en lien avec la capacité du personnel disponible à offrir les services de façon sécuritaire.

Le docteur Tremblay et messieurs Brassard et Michaud ont tenu à souligner l'exemplarité de la collaboration du personnel et de la communauté médicale de l'ensemble de l'établissement pour leur contribution exceptionnelle.

-30-

Pour renseignements :

Annie-Andrée Émond
Adjointe au directeur responsable des communications
CIUSSS de l'Estrie – CHUS
819 574-6545

Geneviève Lemay
Conseillère en communication | Relations médias
819 238-1724